



Conseil économique et social

Distr. générale
15 novembre 2012
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Groupe spécial intergouvernemental d'experts
à composition non limitée sur le financement forestier
Deuxième réunion

Vienne, 14-18 janvier 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection des coprésidents.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
4. Tâches du Groupe d'experts.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa deuxième réunion.



Annotations

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par le Président du Bureau de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

2. Élection des coprésidents

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être élire les deux candidats désignés par les groupes régionaux aux postes de coprésidents de sa deuxième réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner et adopter son ordre du jour provisoire et l'organisation de ses travaux.

4. Tâches du Groupe d'experts

Dans le cadre de l'exécution de ses tâches, le Groupe d'experts suivra les dispositions de la résolution adoptée par le Forum à sa session extraordinaire de 2009 (E/2009/118-E/CN.18/SS/2009/2, sect. I.B). Au paragraphe 1 de cette résolution, le Forum a décidé de créer un groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée, en vue d'élaborer des propositions portant sur des stratégies visant à mobiliser des ressources de toutes provenances afin d'appuyer la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts, la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et l'application de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, y compris le renforcement et l'amélioration de l'accès aux ressources et la création d'un fonds mondial de contributions volontaires pour les forêts, compte tenu notamment des résultats de l'examen par le Forum de l'exécution du processus de facilitation, des vues des États Membres et de l'examen des instruments et processus relatifs au financement de la gestion durable des forêts. Le Groupe d'experts suivra également les dispositions de la résolution sur les forêts au service des populations qui en dépendent pour vivre et de l'éradication de la pauvreté, adoptée par le Forum à sa neuvième session, tenue en février 2011 (E/2011/42-E/CN.18/2011/20, sect. I.B).

Documentation

- Ordre du jour provisoire annoté (E/CN.18/AEG/2013/1)
- Note verbale datée du 11 octobre 2012, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, communiquant le résumé établi par les coprésidents de l'initiative sur le financement des forêts menée par des organisations du Partenariat de collaboration sur les forêts (E/CN.18/AEG/2013/2)
- Recueil des communications de fond des gouvernements sur le financement des forêts, à distribuer comme document de référence

Références¹

- Étude de 2012 sur le financement des forêts réalisée par le Groupe consultatif du financement du Partenariat de collaboration sur les forêts
- Rapports des réunions consacrées au processus de facilitation du financement des forêts dans les pays à faible couverture forestière et les petits États insulaires en développement
- Étude de référence sur les effets et les conséquences du coût du carbone sur le financement des forêts
- Études de référence sur les forêts et le développement économique

5. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions liées aux travaux effectués lors de sa deuxième réunion et formuler les recommandations qui s'imposent.

6. Adoption du rapport du Groupe d'experts sur les travaux de sa deuxième réunion

Le Groupe d'experts peut souhaiter adopter son rapport en vue de le faire examiner par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa dixième session. Le rapport devrait contenir les conclusions auxquelles le Groupe est parvenu à l'issue des débats de sa deuxième réunion, notamment ses recommandations, en vue de le faire examiner par le Forum à sa dixième session.

¹ Les documents de référence sont affichés sur le site Web du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (www.un.org/esa/forests) au fur et à mesure de leur parution.